



Changement de statut étudiant en salarié

Par **Lil Yac**, le **11/06/2020** à **17:21**

Bonjour,

je m'appelle dembele yacouba, actuellement étudiant en bts en alternance. En très en France depuis juillet 2014 sa fait 6 ans .

Je suis actuellement 2ème ans de BTs , mon patron m'a proposé un contrat en cdi mais avec le problème sanitaire je pense pas en mon diplôme.

Ma question est la suivante : est-ce que je peux changé mon statut étudiant en salarié sans mon diplôme de bts sa sachant que je déjà un bep et mon baccalauréat ?